Appel d'offres

Accompagnement et développement :
- d'une identité visuelle
- d'une charte graphique
- du dossier de presse
du Plan d'actions dugong de Nouvelle-Calédonie

Les candidats qui souhaitent répondre à cet appel d'offres sont conviés à contacter le CEN à l'adresse mail cmissionppm@cen.nc pour avoir accès aux éléments graphiques, signalétiques et outils existants.

Plusieurs prestataires candidats peuvent s'associer pour répondre à cette demande de prestation.

Date limite de dépôt électronique des offres : **Le 13 janvier 2019**

Les offres doivent obligatoirement être soumises par voie électronique
A envoyer exclusivement au format PDF à l'adresse mail **cmissionppm@cen.nc**
Ou si le fichier est trop volumineux, un courriel indiquant un lien de téléchargement

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Calédonie (CEN), maître d'ouvrage pour le compte du Plan d'actions dugong de Nouvelle-Calédonie se réserve le droit de ne pas donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Objet

Le présent appel d'offres a pour objet de consolider l'identité visuelle du PAD et de la formaliser via une charte graphique.

NB :
Le PAD lance, par ailleurs, un appel d'offre pour la réalisation de campagnes de communication.

Critères d'éligibilité

Les offres proposées devront répondre à la demande formulée dans le présent cahier des charges. Les offres reçues hors-délai ou incomplètes ne seront pas analysées.

Contexte général

Le dugong est une espèce classée vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées (IUCN, 2010). Espèce emblématique du territoire, le dugong a contribué à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des «Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés».

Bien qu'elle ne soit composée que de quelques centaines d'animaux, la population calédonienne de dugong est l'une des plus grandes populations au monde. Les dugongs se répartissent principalement sur la côte ouest et le nord-est de la Grande Terre et vivent dans le lagon.

Pour mettre en place des mesures adaptées aux enjeux spécifiques de conservation, un « plan d'actions dugong » est en œuvre depuis 2010 en Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, le dugong revêt une importance particulière au sein des communautés locales qui avaient pour usage de le chasser pour les cérémonies et les fêtes coutumières majeures. La mise en place de réglementations associée à une prise de conscience des communautés locales a fait évoluer les pratiques. Le dugong est une espèce protégée. Sa capture (pêcher/chasser), sa détention, sa distribution (vendre, acheter, donner, accepter, troquer) et sa consommation sont interdites et passibles d'une peine de prison et d'une amende de plus de 1 000 000F CFP. Néanmoins, le braconnage persiste à l'heure actuelle et remet en question la pérennité de l'espèce en Nouvelle-Calédonie. La lutte contre le braconnage constitue la priorité du PAD pour l'année 2019.

D'autres menaces humaines non négligeables pèsent sur l'espèce : les collisions, les prises accidentelles dans les filets de pêche et la dégradation de son habitat.

D'après les informations disponibles aujourd'hui, la population de dugongs de Nouvelle-Calédonie est estimée en déclin.

Pour en savoir plus sur le plan d'actions dugong : http://www.cen.nc/plan-actions-dugong.
Plus de documentations sur : http://www.aires-marines.fr/Documentation/Plan-d-action-Dugongs-Nouvelle-Caledonie

Description des prestations attendues

Les prestations ont pour objectif d'améliorer l'identification et la visibilité du PAD.
Les prestations attendues sont les suivantes :

Prestation d'accompagnement	- Accompagner l'animatrice et les membres du PAD à la définition des attendus mentionnés ci-dessous, - Faire des recommandations.
Stratégie - Consolider l'identité visuelle du Plan d'actions dugong (PAD)	- Définir une identité visuelle en s'inspirant et en reprenant des éléments graphiques ou signalétiques existants (iconographie, diaporama, couleurs, logo, etc.) dans les outils déjà à la disposition du PAD (liste jointe). - Proposer des solutions pour mettre en cohérence les outils qui sont déjà à la disposition du PAD.

Création - Elaborer la charte graphique du PAD et définir les règles d'utilisation des signes graphiques, logo du PAD et logos des partenaires (en tenant compte de leur propre charte graphique si existante)	**Eléments à inclure dans la chartre graphique** 1/ Les logos du PAD : **Option 1 :** proposer des améliorations du logo existant et de sa déclinaison (couleur, baseline, forme, utilisation de cartouche) pour améliorer sa visibilité. **Option 2 :** proposer un nouveau logo et ses déclinaisons 2/ Puis définir les règles d'utilisation du logo du PAD et les règles d'utilisation des logos des partenaires du PAD selon différents scénarios (membres du PAD, partenaires, financeurs, animateur, etc.) en concertation avec les membres du PAD Il est envisagé de donner un nom vernaculaire (en langue(s) locale(s)) au Plan d'actions dugong ainsi qu'au slogan « chaque dugong compte », les déclinaisons du logo doivent pouvoir intégrer ces aspects. 3/ Définir les polices de caractères et attributs typographiques pour tous les supports 4/ Définir les choix de couleurs, sur la base de couleur déjà utilisée 5/ Définir des règles simples d'insertion de chaque élément (logo, titre, baseline, cartouche, etc.) et de positionnement 6/ Définir des règles éditoriales simples 6/ Améliorer, finaliser, créer des éléments graphiques / icônes / pictogrammes, sur la base de l'existant
Applications de la chartre graphique	- dossier de presse - communiqué de presse/ annonce presse - diaporama powerpoint - documents de travail (word) - courrier type - plaquette - bandeau identitaire - affiche - logo, slogan, version « cartouche » à apposer sur les différents outils de communication (poster, affiches, spot tv,
Réalisation du dossier de presse	- accompagnement à la réalisation du dossier de presse

Propriétés

Le prestataire utilise des polices libres de droits.

Le prestataire devra céder, à titre exclusif, l'intégralité des droits ou titres de toute nature afférents aux résultats permettant au commanditaire de les exploiter librement, y compris à des fins commerciales, dans le monde entier, sous réserve du droit des tiers préexistants qui devront être mentionnés dans l'offre.

Ces droits comprennent notamment :
- le droit d'exploitation ;
- le droit de reproduction ;
- le droit de représentation ;
- le droit de distribution, par tous moyens, à titre gratuit.
- le droit de traduire ou de faire traduire ;
- le droit d'adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, les résultats, de réaliser de nouvelles versions ;

Le commanditaire s'engage à respecter l'intégrité de l'œuvre graphique.

L'ensemble des fichiers natifs ou fichiers sources (vectoriels) seront remis au commanditaire ainsi que les outils finalisés.

Calendrier de la prestation

4 mois maximum.

Réponse à l'appel d'offres

Les offres doivent inclure :

- La nature des supports livrés et leurs spécifications techniques
  - des propositions pour optimiser les outils existants
  - des options
- Une proposition de calendrier(s)
- Deux offres de prix : une proposition basse, une proposition haute, globale et forfaitaire, accompagnée du détail de son estimation.
- Les références de 2 ou 3 travaux similaires réalisées au cours des deux années précédentes
- Une présentation des moyens humains affectés à la prestation, des temps de travail et les références des membres de l'équipe, une liste des expériences et productions du soumissionnaire (ou du groupement) et de son équipe.

Nota :

Les corrections demandées par le Conservatoire d'espaces naturels au prestataire retenu ne donneront lieu à aucune facturation complémentaire.

Les critères de sélection de l'offre, seront les suivants :
- Cœur de métier et professionnalisme
- Compréhension de la demande et respect du cahier des charges
- Qualité de la proposition, innovation et créativité
- Le rapport Qualité / Prix

La réalisation de cette commande devra être menée en lien permanent avec la coordinatrice du Plan d'actions dugong et les membres du PAD souhaitant être associés.